



Baume-les-Messieurs

Lettre d'information de la Mairie

Avril 2021

No 3

Le Mot du Maire

Chers Baumoises et Baumoises

J'espère tout d'abord que ces mots vous trouveront vous et vos proches en bonne santé. La crise sanitaire qui nous touche durement, a rendu cette période particulièrement difficile à bien des niveaux. Parions toutefois que la situation ne peut que s'améliorer dans les prochaines semaines.

Avec les recettes d'une année 2020, nettement en recul, mais sauvée par de très bons mois de juillet et août, nous avons néanmoins affiché un résultat positif honorable. Nous démarrons encore l'année dans l'incertitude. Envisageons cependant une année 2021 meilleure que la précédente.

Quoi il en soit, nous abordons une année de projets considérables :

- début mai démarrera la première phase des travaux dans l'abbaye : rénovation de la toiture de la nef de l'abbatiale, largement subventionnée par la DRAC (l'état), la Région, le Département, la fondation Bern et AXA.
- fin septembre à mi-novembre, la deuxième partie de la passerelle des grottes sera réalisée. Il restera toutefois



des travaux d'aménagement au pied de cette nouvelle passerelle.

Pour des raisons d'isolation thermique, les fenêtres et volets de la mairie seront remplacés. Nous essaierons aussi de passer progressivement l'éclairage public en led.

Dans le cadre d'une rénovation future de la place Guillaume Poupet nous espérons pouvoir mettre en place des toilettes publiques dignes de ce nom et adaptées aux personnes handicapées. Encore faudra-t-il que nous ayons les subventions nécessaires pour ce type de travaux.

La chasse aux subventions est une lutte de tous les jours afin de financer ces nombreux et importants projets. Cependant la lourdeur des procédures administratives d'obtention de celles-ci ralentissent notre action.

Et puis, il y a une multitude de petits projets d'amélioration du site et du village : du fleurissement, de l'amélioration du camping, des canalisations, de l'enfouissement des derniers réseaux aériens, etc....., jusqu'à l'entretien des chemins et des points de vue. Ils font quelquefois l'objet de « corvées citoyennes » par l'engagement de bénévoles du village que nous remercions.

Sans oublier aussi la pérennisation du nouveau parking afin d'améliorer la circulation en haute saison et désengorger le stationnement au centre village par un chemin piétonnier le long de la rivière. Toutefois le processus que nous avons engagé dès l'année dernière sera long dans un site patrimonial remarquable où l'accord d'innombrables organismes publics est nécessaire. Que de sauts d'obstacle à venir pour pouvoir arriver à finaliser un tel projet.

Ramener de la rigueur dans la gestion de la commune, traquer les nombreux oublis, irrégularités ou erreurs des années précédentes, les corriger, et surtout faire avancer tout les travaux petits ou grands nécessitent une implication et une disponibilité de toute une équipe ; chacun dans ses délégations. Cette équipe heureusement est là, à l'initiative sur le terrain et aussi dans l'administration de la commune. En effet, ce village de 160 habitants est petit par la taille mais grand par son patrimoine, son environnement et son attractivité.

Baumoises et Baumoises soyez vigilants pour votre santé durant ces quelques mois à la fin desquels nous pourrons je l'espère retrouver une vie plus sereine.

- **Le Mot du Maire**
- **Défilé de la «liste protocolaire»**
- **Budget 2021**
- **Reportage France 3**
- **Tourisme 1, 2, 3**
- **Les noyers de Baume**
- **Cabine cherche nom**
- **Moments spectaculaires**
- **Etat civil**

Mairie

4, place de la Mairie,
39210 Baume-les-Messieurs

téléphone 03 84 44 61 41

baumelesmessieurs@wanadoo.fr
www.baumelesmessieurs.fr

Accueil du public

10H00 à 12H00

mardi, mercredi, jeudi



Défilé de la «liste protocolaire»

Toit de l'Abbaye et de l'église St Jean, Camping, Grottes : personne ne peut dire que le village de Baume situé



« bout du monde » est laissé à l'abandon avec ces questions. Depuis fin décembre le Maire a pu présenter concrètement au sous-préfet du Jura Justin Babilotte et à la députée Danièle Brulebois (photo page 1),

tourisme 1 :

Baume à l'aube de la saison

La crise sanitaire doit-elle empêcher la municipalité de préparer la saison touristique ? Non, dit la Mairie. Pour mieux accueillir les touristes en 2021 les régisseurs de l'abbaye et des grottes ont aménagé le bureau des guides et le chalet des grottes. Et pour assurer la sécurité des promeneurs et des randonneurs sur le GR 59 près de Grottes les cantonniers ont remplacé les barrières. Et ne pas oublier : Le camping de la Toupe a fait peau neuve : les bornes pour les campeurs ont été remplacées et les chemins menant aux emplacements ont été améliorés.



tourisme 2 : La croix est libre et ...



aux Sénatrices Sylvie Vermeillet et Marie Christine Chauvin, les travaux qui doivent être mis en œuvre dès maintenant, rassurant pour les Baumoises et les Baumoises. Après visite toutes les personnalités ont promis leur soutien à la commune.



... les corvées sont citoyennes

Les habitants de Baume se mobilisent et les résultats sont évidents. La Croix de Suchot a retrouvé sa valeur unique, au-dessus de Baume, la place de la Mairie brille grâce à un nouveau fleurissement et une quinzaine de citoyens

Budget d'investissement en hausse

C'est le budget d'investissement le plus haut jamais présenté. La raison: des travaux nécessaires et multiples. Lors de la réunion du Conseil municipal vendredi 29 mars 2021, les conseillères et conseillers ont voté unanimement pour ce budget, D'importantes subventions sont déjà acquises.



Reportage France 3: Baume-les-Messieurs, cher patrimoine

Un reportage sur Baume « Baume-les-Messieurs, cher patrimoine » tourné en direct a été diffusé par France 3 Bourgogne Franche-Comté le 30 mars. Une équipe de télévision de 10 personnes est venue de Dijon et de Besançon, sous la houlette de la journaliste Amélie Douey. L'émission a durée 20 minutes, et 9 personnes de Baume ont été interviewées dans l'Abbaye. Malgré le sujet, qui n'était pas tout à fait facile pour la municipalité, tous les éléments étaient réunis pour que ce soit un succès pour l'image de Baume: beau temps, des vues sur la reculée magnifiques, les grottes, l'abbatiale, retable et les habitants présentaient le village sous son meilleur aspect <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/emissions/18h30->



(un nouveau record) qui ont rendu plus accessibles et plus beaux les sentiers des Grottes et leurs environs.



Toute une histoire

Les initiés le savent : avec la plantation de noyers devant le camping en automne 2020, la municipalité reprend l'histoire des coutumes et traditions de Baume-les-Messieurs. Une raison pour Sylvie Roy Lebreton de partager avec les Baumoises et Baumois ses recherches historiques.

Les noyers de Baume

Baume-les-Messieurs fut, pendant fort longtemps, célèbre pour ses noix : les moulins de Roche ou du village les transformaient en huile, une foire aux noix avait lieu XIX^e siècle et « les noix de Baume » étaient une confiserie réputée d'une pâtisserie de Lons-le-Saunier.

En effet, à l'époque où l'abbaye dominait le village, les baumoises étaient autorisés à planter sur les communaux, des noyers dont ils étaient propriétaires et sur lesquels d'ailleurs ils payaient quelques impôts. En 1791 on en comptait entre 400 et 500.

À la Révolution ces terrains passèrent sous le contrôle de la municipalité. Ces noyers privés, plantés sur des terrains communaux, posaient donc problème aussi, en 1840, le conseil municipal proposait-il de louer à chaque propriétaire un espace autour de l'arbre d'une superficie maximum de 4m² au tarif de 15 centimes le m² plus une taxe sur le noyer. Les contestations au nom du droit d'usage immémorial furent nombreuses aussi en 1846 le



préfet demanda à la Municipalité d'y mettre fin par « un traité à l'amiable ».

Dans un souci d'apaisement la Municipalité proposa dans un premier temps de partager par moitié le prix des arbres abattus ou à abattre. Le préfet s'y opposa. Aussi fut-il décidé de « racheter aux habitants usagers leurs droits ou prétendus droits sur les arbres plantés sur le communal moyennant le paiement aux dits usagers du tiers de la valeur desdits arbres. » Mais ce n'est qu'en 1869 que le problème fut définitivement réglé : les noix furent mises en adjudication au profit de la commune et toute nouvelle plantation par un particulier sur les communaux fut interdite.

La Municipalité surveillait jalousement ses noyers : lors de la vente d'un terrain aux Grottes elle s'en réserva quatre, les autres étant facturés en sus du prix du terrain et, dans les locations, les noyers restaient propriétés de la commune qui les exploitait. Chaque année le

point était fait sur les arbres, « déperissant » ou non, à vendre et les nouvelles plantations. Et effet si la vente des noix par adjudication était d'un apport très variable selon les années celle des noyers, dont la ronce est particulièrement recherchée en ébénisterie, était d'un très bon rapport pour les finances de la commune : en 1924, leur vente contribuait pour 8 250f à l'installation de l'électricité dans le village et, en 1989, ils rapportaient encore 39 250 f.

Jusqu'à la fin du XX^e il était possible chaque année, de louer, pour une somme modique, un ou plusieurs noyers pour en ramasser les noix.

En 2020 la Municipalité en plantant des noyers a, ainsi, renoué avec une très ancienne tradition

Sylvie Roy Lebreton



Tourisme 3 : Derrière les coulisses

- Les orientations touristiques sont préparées à l'avance. C'est pourquoi l'équipe de tourisme de la Baume s'est rendue à Salins les Bains pour découvrir un nouveau logiciel qui permettra une gestion



plus efficace des Grottes et de l'Abbaye. A son tour, l'équipe touristique de Salins a rencontré les habitants de Baume pour mieux connaître notre village et discuter des possibilités de coopération.

- Le 12 mars Mathieu Le Brech a présenté à l'université de Besançon sa thèse «Topographie monastique : L'évolution de l'abbaye de Baume-les-Messieurs (Jura) », un travail sur l'abbaye de Baume-les-Messieurs.



Il a regretté de ne pas pouvoir invité tous les Baumoïsi intéressés en raison de la crise sanitaire mais a promis de présenter son travail aussi à Baume...

Voir: https://www.youtube.com/watch?v=LACzRFdJF_Qlien

Moments spectaculaires réservés aux Baumoïsi hors saison

De nouveaux éboulis face à La Peyrouse



Le Dard et la Seille en janvier



Cabine cherche nom

Vous l'avez sans doute déjà remarqué, l'ancienne cabine téléphonique a disparu de l'entrée de la Mairie. Vous la trouverez avec une nouvelle fonction dans l'abribus devant la mairie comme « Un endroit pour échanger des livres». Pour l'inauguration officielle nous cherchons un nom. Aidez-nous en déposant une suggestion à l'hôtel de ville ou en envoyant un courriel à t.meyer@baumelesmessieurs.fr



Baume-les-Messieurs le 7 avril 2021

Etat civil

Naissances

Décès

Andrée CADIOT, 2 janvier 2021
Jean-Paul DUPONT, 22 janvier 2021
Marie GRANDVAUX, 23 janvier 2021